



Jeudi 27 mai 2021

Communiqué de presse



La Carte jeune accompagne le retour à la culture et au sport

Proposée gratuitement par la Ville aux Bordelais de 0 à 25 ans, la [Carte jeune](#) est un dispositif destiné à faciliter l'accès à la culture, au sport et aux loisirs. Elle s'adresse également aux jeunes de 11 autres communes de la métropole*. Plus que jamais nécessaire en cette sortie de crise sanitaire, elle va encourager les jeunes fortement impactés à retrouver du lien social et le chemin vers les lieux culturels rouverts.

Pour ses porteurs, la Carte jeune favorise les activités culturelles, sportives et de loisirs grâce à des entrées gratuites et tarifs avantageux chez plus de 150 partenaires de la métropole et notamment les musées, les théâtres et les cinémas, salles de sport, des communes participantes* (par exemple les Bassins de Lumières, la Cité du Vin, le Muséum, l'UGC, le CGR le Français, l'Utopia, le TnBA, le Carré-Colonnes, etc. Liste complète des partenaires [sur le site](#)).

Des invitations sont aussi à gagner via les réseaux sociaux et l'infolettre. Chez certains partenaires, la réduction s'étend à l'accompagnateur du jeune de moins de 16 ans.

Guide de sortie

Le dispositif Carte jeune offre aussi une communication bienveillante via ses réseaux sociaux, pour entretenir le contact et rappeler les aides proposées, prodiguer des conseils sur la santé et le bien-être. Des actions de promotion de structures sociales accueillant des jeunes sont aussi engagées, incitant les publics les plus éloignés à accéder aux offres culturelles.

Afin de renforcer encore les actions d'accompagnement, les comptes Instagram et Facebook de la Carte jeune (@cartejeunebm) se mobilisent et deviennent, le temps du déconfinement, un guide des sorties : expositions, spectacles, rencontres, visites guidées, films, actus culture... Des jeux concours permettant de gagner des entrées pour des musées et des festivals sont aussi programmés ces prochaines semaines.

<https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr/>

La Carte jeune s'adresse aux jeunes de 0 à 25 ans résidant dans l'une des 12 communes* proposant le dispositif. Pour l'obtenir, une pièce d'identité et un justificatif de domicile (scan ou photo) suffisent, avant de se rendre :

- sur le site internet <https://cartejeune.bordeaux-metropole.fr/>
- ou dans l'un des points relais de sa commune de résidence.

Une fois la demande validée, la e-Cartejeune est directement téléchargeable.

**Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Bouliac, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles et Talence*

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr